

## APRÈS-COVID-19

# Les exploitations cherchent à s'en remettre

Depuis le déconfinement, les agriculteurs ont entamé une course pour compenser les pertes liées à la crise. Du recul est encore nécessaire pour évaluer en détail les conséquences économiques, qui diffèrent fortement d'une filière à l'autre.

**U**n mois après le début du déconfinement progressif, si l'Insee estime, dans une publication du 27 mai, que l'activité du secteur agricole, sylvicole et pêche a diminué de 13 % au 7 mai, il est encore difficile de chiffrer précisément les pertes sur les exploitations.

« Nous avons observé, entre le 15 février et le 15 mai, une perte de chiffre d'affaires de l'ordre d'un milliard d'euros pour le secteur agricole, avec de grosses différences selon les secteurs de production », analyse Quentin Mathieu, économiste des chambres d'agriculture (APCA). Les filières horticole et viticole sont les plus touchées. Les pertes sont évaluées de 50 à 70 % du chiffre d'affaires en viticulture et 400 millions d'euros pour l'horticulture. Si des plans de sou-

tien ont été mis en place pour ces deux secteurs, d'autres sont à l'étude pour les filières brassicole et cidricole.

L'économiste compte également 200 millions d'euros de pertes pour la filière pomme de terre, 50 millions pour le foie gras, 200 millions pour les petites filières de volailles (canard à rôtir, pintade, pigeon...) et celle du lapin, et 100 millions pour les fromages AOP.

### Une crise économique

De leur côté, « les coops ont tenu bon mais elles ont souffert ». Dominique Chargé, président de la Coopération agricole a livré, le 4 juin, un premier bilan économique. Résultat : une perte moyenne de chiffre d'affaires de 28 % sur la période de mars à mai 2020 pour les 318 entreprises qui ont répondu à

l'enquête réalisée par l'organisation. « Un chiffre qui masque des disparités importantes en fonction des filières », a relativisé celui qui est aussi vice-président de Terrena.

« On est passé du 15 mars au mois de mai, d'une crise sanitaire à une crise économique logée dans nos coopératives. Elle a aujourd'hui des conséquences sur les marchés des matières premières et agricoles », a-t-il souligné. Interrogé sur les conséquences de cette perte de chiffre d'affaires sur la rémunération à court terme des associés coopérateurs, il explique que son organisation a travaillé avec les pouvoirs publics pour « que l'on ait un minimum d'impact conjoncturel sur l'activité agricole ». Les personnes concernées devront s'en contenter. « Aujourd'hui, il

## 100 millions d'euros de pertes pour l'enseignement agricole

Le ministre de l'Agriculture estimait le 7 mai dernier, dans une audition au Sénat, à près de 100 millions d'euros les pertes enregistrées par les établissements de l'enseignement agricole depuis leur fermeture à la mi-mars.

Trois raisons expliquent ce chiffre, selon un rapport du 3 juin de

la commission culture et éducation du Sénat : le remboursement aux familles de l'internat et de la restauration collective, la fermeture des activités annexes des établissements (crèches d'application, magasins et cuisines centrales) et le soutien aux personnels sous contrat qui ne peuvent pas bénéficier du chômage

partiel. Selon Didier Guillaume, le ministre a fait en sorte de n'arrêter aucun contrat.

Quant aux lycées agricoles privés, ils auraient maintenu le paiement des salaires de leurs personnels.

Ces pertes contribueront à fragiliser des établissements qui étaient déjà dans une situation

délicate. Selon le rapport du Sénat, plusieurs EPLÉPPA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) étaient déjà sous surveillance. « Malgré une amélioration générale ces dernières années, 45 % étaient dans une situation financière difficile ou préoccupante en 2017. »



Les pertes pour les filières des fromages AOP sont estimées à 100 millions d'euros et les stocks sont au plus haut malgré les dons et les appels pour relancer la consommation.

Clausius Thibet

ya un reflux en production laitière. On le voit également en viande bovine avec un report d'abattage des jeunes bovins. Toutes ces perturbations auront des impacts sur les volumes de production stockés et donc sur les cours. Nous travaillons activement pour avoir un minimum de conséquences. Mais il y a une perturbation à l'échelle internationale que nous subissons également. » De plus, l'enquête indique que 72 % des coopératives affirment que « la crise engendrera des surcoûts au-delà des pertes de chiffre d'affaires ». « Ces surcoûts vont venir réduire de plus de 50 % les résultats d'exploitation des coopératives. Une perspective qui va aussi affecter leur capacité à investir », a averti Dominique Chargé.

### Seulement deux mois de recul

« C'est encore un peu tôt pour chiffrer l'impact direct de la crise pour les agriculteurs, d'autant plus que c'est un secteur qui ne s'est pas arrêté de produire et de vendre, excepté pour l'horticulture et la viticulture », analyse quant à lui Pierre Lucas, responsable gestion chez Cogedis. Beaucoup, après les difficultés des premières semaines, se sont adaptés, à l'image de cette productrice de ●●●

## EXPERT

### « L'agriculture et l'agroalimentaire parmi les secteurs les moins touchés »

« L'activité agricole et agroalimentaire s'inscrit dans un contexte global de récession, estimée entre - 8 et - 11 %. Mais, même si quelques filières ont subi des pertes, le recul de la valeur ajoutée pour ces deux secteurs est parmi les moins importants. Il est évalué à - 10 % pour l'agriculture et - 6 % pour l'agroalimentaire, alors qu'il est de - 50 % pour la restauration. Comparé à la situation aux États-Unis, l'agriculture française ne s'en sort pas si mal. Là-bas, malgré un plan de soutien, le secteur est totalement sinistré. Le nombre de cas de Covid-19 a été important dans les abattoirs. Certains ont dû fermer.

En France, ils ont globalement bien fonctionné et les boucheries n'ont pas arrêté. Il faut cependant nuancer. Le manque à gagner sur la restauration hors domicile ne s'est pas en totalité reporté sur la consommation des ménages et la situation est préoccupante dans certains secteurs.

Un autre point positif concerne la légère augmentation des exportations sur les produits bruts observée en mars 2020 par rapport à mars 2019. Celles de céréales (hors riz), d'oléagineux et de produits transformés progressent. Celles de la viande bovine

augmentent légèrement, de manière non négligeable pour le porc grâce à la demande chinoise, et de 80 millions d'euros pour les produits laitiers. Il faut attendre les chiffres d'avril et de mai pour se faire une idée plus précise de la robustesse de nos exportations dans la crise.

La fin de l'année risque d'être difficile. Tout dépendra du comportement des consommateurs durant l'été et à la rentrée. Les conséquences pour le secteur pourraient s'étaler jusqu'à fin 2020, voire début 2021. Les décisions concernant le cadre financier pluriannuel de la Pac, le degré de conflictualité commerciale à l'export dans les années à venir, ainsi que les changements qui vont être opérés dans le modèle agricole et les moyens mis en œuvre vont aussi conditionner la reprise économique. »

THIERRY POUCH,  
ÉCONOMISTE  
ET RESPONSABLE  
DU SERVICE ÉTUDES,  
RÉFÉRENCES  
ET PROSPECTIVES  
DES CHAMBRES  
D'AGRICULTURE (APCA)



M. SALSSET

# À LA UNE

●●● fromages de chèvre qui a trouvé de nouveaux débouchés dans le magasin d'un collègue après avoir perdu tous ses contrats en restauration hors domicile (RHD). Les situations sont hétérogènes, mais pour les exploitations déjà en situation de tension, les problèmes pourraient s'amplifier. Pour Guillaume Favoreu, expert associé chez Optimes et membre du réseau Experts Emergents, « les exploitations qui étaient en difficultés avant la crise le seront encore plus. Aujourd'hui, on ne connaît pas encore toutes les conséquences économiques. Nous avons seulement deux mois de recul. Les exploitants qui subiront le plus cette crise sont ceux qui sont exposés aux marchés mondiaux et qui ont en même temps un bilan alourdi par des emprunts. *A contrario*, certaines fermes qui n'ont ni l'un, ni l'autre de ces inconvénients, ont pu voir parfois leur chiffre d'affaires augmenter. »

« L'effet de la crise ne se mesure pas lors du confinement ou du déconfinement, mais quelques mois après. Nous craignons vraiment le dernier trimestre de l'année, quand une forte pression sera mise sur des trésoreries exsangues », confie Patrick Bougeard, président de Solidarité paysans, qui accompagne les agriculteurs en difficultés.

## Des aides peu sollicitées

Si les agriculteurs, au même titre que les autres professions, sont éligibles aux prêts garantis par l'État (PGE) et au fonds de solidarité, il semble qu'ils soient peu nombreux à les solliciter, excepté dans les filières horticole et viticole. « Les PGE représentent environ 5 300 dossiers, dont la moitié sont des viticulteurs et aussi beaucoup d'horticulteurs », détaille Jean-Christophe Roubin, responsable marchés de l'agriculture au Crédit agricole. À la fin avril, la banque verte a accordé au secteur agricole environ 390 millions d'euros de PGE pour un total de 24,5 milliards. « Les demandes de PGE pour l'agriculture sont marginales par rapport à celles des autres secteurs, confirme Sébastien Prin, responsable marché de l'agriculture à la Confédération nationale du Crédit mutuel, mais pour ceux qui en ont bénéficié, c'était un soutien très important. Nous restons vigilants sur



Les employeurs qui utilisent la DSN peuvent bénéficier d'un report de paiement à condition d'en faire la demande à la MSA.

Patrick Gardin

## Cotisations MSA : un report de paiement toujours possible

Depuis le début de la crise, la MSA permet aux exploitants et aux employeurs de bénéficier d'un report de paiement de leurs cotisations. Ce dispositif se poursuit pour les échéances du mois de juin. Les prélèvements mensuels des exploitants restent suspendus et la date limite de paiement du premier appel provisionnel pour ceux qui bénéficient d'appels fractionnés est reportée au 1<sup>er</sup> juillet. Pour les employeurs,

l'obligation de déclaration sociale doit être transmise à la date prévue. Pour ceux qui utilisent la DSN (1), une demande expresse doit dorénavant être faite pour bénéficier d'un report de charges, en remplissant le formulaire prévu à cet effet, disponible sur le site de la MSA. Sans démarche de la part de ceux qui utilisent le Tesa+, aucun prélèvement ne sera réalisé en juin. La date d'exigibilité des cotisations dues pour les mois précédents évolue. Elle

est fixée au 1<sup>er</sup> juillet pour la paie de mars, au 21 juillet pour celle d'avril et au 13 août pour celle de mai. Pour les utilisateurs du Tesa simplifié, la date limite de paiement pour le premier trimestre est fixée au 1<sup>er</sup> juillet. La MSA indique que le taux de recouvrement des cotisations sociales exploitant et employeur a atteint 78 % en mai et appelle ceux qui le peuvent à régler leurs cotisations malgré le dispositif de report. B.Q. (1) Déclaration sociale nominative.

l'évolution des situations et appelons nos clients à nous solliciter le plus tôt possible en cas de difficultés. »

Concernant l'accès aux prêts garantis par l'État, Guillaume Favoreu observe une certaine frilosité des banques. « Certes il y a la garantie de l'État, mais elles réalisent toujours une analyse des risques financiers et restent prudentes, commente l'expert. Pour ceux qui ont essayé un premier refus, une nouvelle demande peut être envisagée d'ici fin décembre, lorsque les conséquences de

la crise seront mieux cernées. » Quant au fonds de solidarité, les experts affirment qu'il n'est pas forcément adapté aux agriculteurs. Dans un rapport publié le 4 juin, le Sénat est également critique sur les aides nationales, insuffisantes et mal ciblées. Malgré le grand nombre d'exploitations agricoles éligibles au fonds de solidarité, seules 48 500 demandes d'aides auraient été étudiées par le gouvernement, pour un montant moyen de 1 300 euros par exploitation. A.M., B.Q., B.L., M.S.